



La commune de Villard de Lans

*4 400 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère*

RECRUTE

Un PLACIER /REGISSEUR
ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)
(H/F)
A TEMPS COMPLET
(Cadre d'emploi des adjoints techniques)
En CDD d'1 an

Au cœur du Vercors, avec 4400 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Actuellement composé de 3 policiers municipaux et d'1 ASVP, la commune recherche un ASVP-Placier Régisseur afin de renforcer l'équipe.

Placé sous l'autorité du responsable de la Police Municipale, vous exercerez les missions de prévention et assurerez une relation de proximité avec la population. Vous assurez également en binôme le rôle de placier régisseur du marché communal.

Afin de remplir ses missions, l'agent devra être agréé par le Procureur de la République et assermenté par le Tribunal de Police.

Missions principales :

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement de véhicules et du stationnement payant
- Surveiller la voie publique et les espaces publics et repérer tout dysfonctionnement dans les équipements publics urbains (voirie, mobiliers...)
- Renseigner les administrés
- Assurer l'accueil téléphonique et du public
- Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- Participer à l'installation du marché (mercredis matins et dimanches matins) et gérer la régie.
- Traiter et gérer les demandes de stationnements et d'occupation du domaine public.
- Missions administratives
- Gérer la réservation de salles communales (verrière et coupole), gérer les réservations et rédiger les conventions, accueillir et procéder aux visites, organiser l'état des lieux entrée et sortie
- Assurer les missions de placiers régisseurs sur le marché un dimanche sur deux toute l'année et mercredi et dimanche lors des remplacements du titulaire (selon un planning défini à l'avance) :
 - Accueillir et placer les commerçants
 - Gérer les aspects administratifs (facturation, courriers divers, réunions ...)

- S'assurer du bon déroulement selon la réglementation en vigueur
 - Encaisser les droits de place
- En période touristique : assistant temporaire de la police municipale

Compétences requises

- Connaissance des institutions, du cadre légal des ASVP
- Qualité rédactionnelle et maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel).

Qualités requises

- Esprit d'équipe, sens du contact, aptitude au dialogue
- Sens de l'écoute et du service public
- Respect des procédures et des consignes.
- Aptitude à la médiation et à la gestion des conflits.
- Résistance physique à la présence sur la voie publique et au stress

Profil souhaité :

- Aptitudes relationnelles
- Disponibilité
- Sens du travail en équipe
- Devoir de réserve et de discrétion
- Discernement dans la prise de décision
- Permis de conduire B exigé

Conditions d'exercices :

- CDD d'un an renouvelable
- Horaires hebdomadaires : 36h00 - 6 jours de R.T.T - amplitude variable en fonction des obligations de service
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation de la commune à la complémentaire santé et prévoyance.
- Travail un dimanche sur deux
- Bonne condition physique : travail en extérieur, exposition aux intempéries

Poste à pourvoir le plus tôt possible

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser avant le **4 septembre 2026** à :

Monsieur le Maire - Place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans
Ou à candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires auprès de Virginie BEAUDOINGT au service Ressources Humaines rh@villard-de-lans.fr

Le Maire,

Arnaud MATHIEU